

Le risque des placements « sûrs »

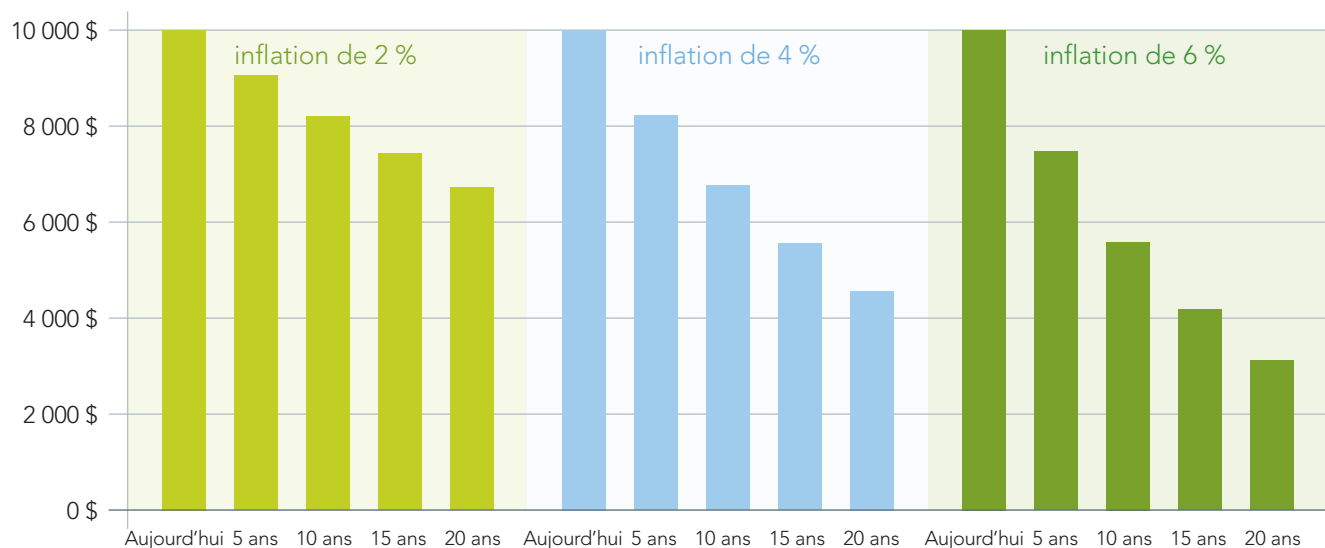
Vous devriez tenir compte de l'inflation au moment de déterminer vos objectifs de placement. Bien que celle-ci soit faible actuellement, rien ne garantit qu'elle le sera toujours. De toute façon, même des taux bas peuvent gruger vos épargnes.

Le risque d'inflation est l'une des raisons pour lesquelles les soi-disant placements « sûrs », tels que les CPG, sont plus risqués qu'ils en ont l'air. Comme leur taux de rendement est souvent bas, à eux seuls, ils peuvent ne pas générer une plus-value suffisante pour vous permettre d'atteindre vos objectifs si l'on tient compte de l'accroissement du coût de la vie.

Songez à diversifier votre portefeuille à l'aide d'actions pour contrer l'effet de l'inflation.

Érosion du pouvoir d'achat

Ce tableau illustre les effets de l'inflation sur un placement de 10 000 \$. Malgré un taux relativement faible de 2 %, cette somme correspond à un pouvoir d'achat de seulement 6 729 \$ après 20 ans.



Source : Fidelity Managements & Research Company

Veuillez lire le prospectus d'un fonds et consulter votre conseiller en placements avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte.